

UE Préparation, mise en œuvre et analyse des stages en établissements (15 ECTS)

Responsable : Sandrine Meylan, Maître de conférences IUFM, 67^{ème} section
UMR 7625 Ecologie et Evolution

a) Objectifs de l'unité d'enseignement :

Cette UE permet une préparation au métier de l'enseignement. La formation consistera en une articulation entre la pratique enseignante et l'analyse. L'analyse sera approfondie grâce à la confrontation régulière des apports théoriques et de la pratique de classe, et pourra servir d'appui pour la rédaction du mémoire de master.

Dans le cadre de cette UE, il sera abordé plusieurs thèmes tels que :

- le socle commun de compétences et de connaissances
- l'autorité et les sanctions
- la mise en œuvre des pratiques d'enseignement
- l'évaluation des élèves
- le partenariat (travail en équipe, relations avec les parents et les partenaires de l'école)

La formation devra permettre aux étudiants de travailler et d'acquérir spécifiquement les compétences professionnelles suivantes :

C4 : concevoir et mettre en œuvre son enseignement

C5 : organiser le travail de la classe

C6 : prendre en compte la diversité des élèves

C7 : évaluer les élèves

C9 : travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

b) organisation pédagogique :

Cette UE s'articule autour de stages de pratique accompagnée vers une responsabilité accompagnée dans un établissement scolaire public local (collège ou lycée). Durant ce stage, l'étudiant sera accompagné sur le terrain par un enseignant titulaire qui l'aidera dans la conception de séances. L'étudiant suivra plus particulièrement une ou deux classes en responsabilité accompagnée pour un volume maximal de 4 à 6 heures hebdomadaires. Après un temps d'observation, l'étudiant se verra confier la prise en charge de quelques heures de cours. Ce stage doit permettre la constitution des corpus de données qui seront exploités dans le cadre du mémoire de master. De plus, la formation comprend des séances d'analyse de pratique en groupe restreint avec des formateurs de l'IUFM et d'un suivi régulier assuré par un tuteur qui contribuera à sa formation en travaillant sur les compétences professionnelles et sur les outils à construire pour développer les techniques pédagogiques de gestion des groupes, de l'évaluation...Le tuteur visitera plusieurs fois le stagiaire dans sa classe.

Modalités d'évaluation : l'évaluation se fera sous forme d'un contrôle continu (rapports de suivi par l'enseignant titulaire des classes dans lesquelles l'étudiant a effectué son stage de pratique accompagnée et du tuteur lors des séances menées en responsabilité accompagnée). Le travail de réflexion sera évalué à l'aide du mémoire de master (écrit et soutenance devant une commission mixte IUFM-UPMC)